

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA**

Amqui, le 11 novembre 2009

À la séance extraordinaire du conseil des maires de la MRC de La Matapédia tenue le 11 novembre 2009 à compter de 19h30.

Sont présents :

Mme Marlène Landry (Sainte-Marguerite)	M. Georges Guénard (Saint-Vianney)
M. Mario Côté (Causapscal)	M. Martin Landry (Albertville)
M. Steve Lamontagne (Saint-Léon-le-Grand)	M. Réginald Duguay (Saint-Zénon-du-Lac-Humqui)
M. Alain Duchemin (Sainte-Îrène)	M. Gaëtan Ruest (Ville d'Amqui)
M. Michel Chevarie (Lac-au-Saumon)	M. Jean-Marc Roy (Saint-Alexandre-des-Lacs)
Mme Danielle Marcoux (Sayabec)	M. Jean-Paul Bélanger (Saint-Cléophas)
M. Paul Lepage (Saint-Moïse)	M. Gilbert Sénéchal (Saint-Noël)
M. Jean-Marc Dumont (Saint-Damase)	Mme Sophie Champagne (Saint-Tharcisius)
M. Donald Malenfant (Val-Brillant)	

ainsi que (comme 2e représentant) :

Mme Éline Bellavance (Causapscal)
M. Jean-François Guay (Amqui)
M. Jean-Guy Chouinard (Sayabec)

Est absente :

Mme Réjeanne Doiron (Sainte-Florence)

sous la présidence de Madame Chantale Lavoie, préfet.

Personnes ressources présentes :

M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme Édith Pâquet, sec.-trés. adjointe
M. Bertin Denis, urbaniste, directeur Service de l'aménagement et de l'urbanisme
M. Dominique Robichaud, ing., directeur service de Génie municipal
M. Serge Malenfant, ing.f., directeur service de foresterie
M. André Blouin, directeur service d'évaluation foncière
M. Joël Tremblay, coordonnateur culturel
M. Ghislain Paradis, directeur, service incendie

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE

Le quorum étant constaté, sur la proposition de M. Gilbert Sénéchal, appuyée par Mme Marlène Landry, il est résolu de déclarer la session ouverte à compter de 19h30.

On procède à l'assermentation de Mme Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution C.M. 228-09

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par M. Jean-Marc Dumont et résolu d'adopter l'ordre du jour qui suit en laissant l'item autres sujets ouvert :

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Autorisation de signature des effets bancaires – Mme Chantale Lavoie, préfet
3. Parc régional de Val-d'Îrène
 - 3.1 Projet de remplacement du télésiège - Décompte progressif des coûts N° 2
 - 3.2 Tapis d'embarquement- Décompte des coûts N° 1
4. Vente des terrains - Parc régional de Val-d'Îrène - Clause de préférence d'achat en faveur de la MRC de La Matapédia
 - 4.1 Vente du lot 3 865 326 de M. John D. Larlee à M. Enrico Carpinteri
 - 4.2 Résolution générale de renonciation à la clause de préférence d'achat dans tous les cas de vente de terrain
5. Programme d'accessibilité aux terres du domaine de l'État - Entente CRÉ BSL pour le versement de l'aide financière
 - 5.1 Pont à l'entrée de la ZEC Casault
 - 5.2 Pont du ruisseau Michaud
6. Période de question et commentaire provenant de l'assistance
7. Levée de la séance

Autres sujets d'information

- ✓ Rencontres individuelles des maires par Mme Chantale Lavoie, préfet
- ✓ Journée porte ouverte 20 novembre 2009 – MRC, CLD, SADC et Chambre de commerce de la Matapédia

Adoptée.

040

2. AUTORISATION DE SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES – MME CHANTALE LAVOIE, PRÉFET

Résolution C.M. 229-09

Il est proposé par Mme Marlène Landry, appuyé par Mme Danielle Marcoux et résolu d'autoriser Mme Chantale Lavoie, préfet et M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom de la MRC de La Matapédia, les chèques et autres effets bancaires.

Adoptée.

3. PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE

3.1 Projet de remplacement du télésiège - Décompte progressif des coûts N° 2

Résolution C.M. 230-09

Il est proposé par M. Jean-Marc Dumont, appuyé par M. Gilbert Sénéchal et résolu d'approuver le décompte progressif des coûts N° 2 pour le projet de remplacement de la remontée mécanique au Parc régional de Val-d'Irène qui se résume comme suit :

Val D'Irène 4CLF (LAA0000274) Remontée mécanique										
Montant du marché \$ 2 300 000										
Item #	Description	Date	Montant	Montant	Facturé		Paiement			
		Estimée	%	\$	%	Date	Inv. #	\$	date	cheque
1	Ingénierie et Livraison des fondations	02-oct-09	13,5	310 500,00	15%		#32801	\$310 500,00		
2	Équipement de ligne - tours et trains de poulies	02-oct-09	18,0	414 000,00	20%		#32801	\$414 000,00		
4	Station retour	04-nov-09	4,5	103 500,00	5%			\$103 500,00		
5	Station motrice	04-nov-09	22,5	517 500,00	25%			\$517 500,00		
6	Installation équipement de ligne	04-nov-09	4,5	103 500,00	5%			\$103 500,00		
7	Installation station motrice	06-nov-09	9,0	207 000,00	0%					
8	Livraison des chaises et du câble	06-nov-09	13,5	310 500,00	0%					
10	Mise en marche	14-déc-09	4,5	103 500,00	0%					
11	Réception provisoire	18-déc-09	9,0	207 000,00	0%					
12	Réception définitive	18-déc-10	1,0	23 000,00	0%					
TOTAL			100,0	2 300 000,00	70%			\$1 449 000,00		

Ordre #	Avis de modification	Date	Montant	Montant	Facturé		Paiement			
		Estimée	%	\$	%	Date	Inv. #	\$	date	cheque
1	Voir details	18-août-09	100,0	-235 000,00	70%			-\$164 500,00		
2										
3										
TOTAL								-\$164 500,00		

Notes:

- 1 Tous les avis de changements seront facturés à 100% selon la livraison (moins 10% de retenu).
- 2 Ajouter 7% TVP et 5% TPS
- 3 Dates estimées approximatives

CUMULÉ ACCEPTÉ:	\$1 284 500,00
ACCEPTÉ ANTÉRIEUR :	\$642 250,00
MENSUEL ACCEPTÉ :	\$642 250,00
RETENUE :	incluse
À PAYER :	\$642 250,00
TPS 5 % :	\$32 112,50
TVQ 7.5 % :	\$50 577,19
TOTAL :	\$724 939,69

Adoptée.

3.2 Tapis d'embarquement- Décompte des coûts N° 1

Résolution C.M. 231-09

Il est proposé par Mme Danielle Marcoux, appuyé par M. Georges Guénard et résolu d'approuver le décompte progressif des coûts N° 1 pour le projet de d'installation d'un tapis d'embarquement pour la nouvelle remontée mécanique au Parc régional de Val-d'Irène qui se résume comme suit :

Val D'Irène 4CLF (LAA0000274) Tapis d'embarquement										
Montant du marché \$ 144 500										
Item #	Description	Date	Montant	Montant	Facturé		Inv. #	Paiement		
		Estimée	%	\$	%	Date		\$	date	cheque
1	Livraison du tapis d'embarquement	13-nov-09	81,00%	117 045,00	90%	05-nov-09	33084	\$117 045,00		
2	Installation du tapis d'embarquement	17-nov-09	9,00%	13 005,00	10%					
3	Réception provisoire	18-déc-09	9,00%	13 005,00						
4	Réception définitive	18-déc-10	1,00%	1 445,00						
			100,00%	144 500,00	100%			\$117 045,00		

Ordre #	Avis de modification	Date	Montant	Montant	Facturé		Inv. #	Paiement		
		Estimée	%	\$	%	Date		\$	date	cheque
1	Travaux de fondations : 52,200\$	30-oct-09	90,00%	46 980,00	100%	05-nov-09	33084	\$46 980,00		
	Réception provisoire	18-déc-09	9,00%	4 698,00						
	Réception définitive	18-déc-10	1,00%	522,00						
			100,00%	52 200,00						
				196 700,00				\$46 980,00		

Notes:	CUMULÉ ACCEPTÉ:	\$164 025,00
1 Tous les avis de changements seront facturés à 100% selon la livraison (moins 10% de retenu).	ACCEPTÉ ANTÉRIEUR :	
2 Ajouter 7% TVP et 5% TPS	MENSUEL ACCEPTÉ :	\$164 025,00
3 Dates estimées approximatives	RETENUE :	incluse
	À PAYER :	\$164 025,00
	TPS 5 % :	\$8 201,25
	TVQ 7.5 % :	\$12 916,97
	TOTAL :	\$185 143,22

Adoptée.

4. VENTE DES TERRAINS - PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE - DROIT DE PRÉFÉRENCE D'ACHAT EN FAVEUR DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

4.1 Vente du lot 3 865 326 de M. John D. Larlee à M. Enrico Carpinteri

Résolution C.M. 232-09

Il est proposé par M. Jean-Marc Dumont, appuyé par M. Donald Malenfant et résolu que la MRC de La Matapédia renonce à exercer le droit de préférence d'achat en sa faveur et refuse l'offre d'achat qui lui est faite par M. John D. Larlee pour acquérir le lot 3 865 326 au coût de 10 000 \$.

Adoptée.

4.2 Résolution générale de renonciation du droit de préférence d'achat dans tous les cas de vente de terrain

Résolution C.M. 233-09

Il est proposé par M. Jean-Paul Bélanger, appuyé par M. Alain Duchemin et résolu que la MRC de La Matapédia renonce à son droit de préférence d'achat pour la vente de toute propriété visée par ce droit dans le développement résidentiel et de villégiature de Val-d'Irène et autorise M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tout document donnant effet à la présente résolution lors de la vente d'une des propriétés visées.

Adoptée.

5. PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ AUX TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT - ENTENTE CRÉ BSL POUR LE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

5.1 Pont à l'entrée de la ZEC Casault

Résolution C.M. 234-09

Il est proposé par M. Mario Côté, appuyé par M. Michel Chevarie et résolu d'autoriser M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la MRC de La Matapédia, l'entente avec la CRÉ du Bas-Saint-Laurent pour le

042

versement d'une aide financière pour la réfection du pont à l'entrée de la ZEC Casault dans le cadre du programme d'accessibilité aux terres du domaine de l'État.

Adoptée.

5.2 Pont du ruisseau Michaud

Résolution C.M. 235-09

Il est proposé par M. Paul Lepage, appuyé par Mme Marlène Landry et résolu d'autoriser M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la MRC de La Matapédia, l'entente avec la CRÉ du Bas-Saint-Laurent pour le versement d'une aide financière pour la réfection du pont du ruisseau Michaud dans le cadre du programme d'accessibilité aux terres du domaine de l'État.

Adoptée.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DE L'ASSISTANCE

Aucune question ou commentaire n'est adressée au conseil des maires par les personnes présentes dans l'assistance.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

Résolution C.M. 236-09

La séance est levée 19h55 sur une proposition de M. Paul Lepage, appuyée par Mme Sophie Champagne.

Adoptée.

Autres sujets d'information

Rencontres individuelles des maires par Mme Chantale Lavoie, préfet

Mme Chantale Lavoie, préfet, informe les maires qu'elle souhaite les rencontrer individuellement au cours des prochaines semaines. Un calendrier préliminaire des rencontres est établi par les maires et remis à Mme Lavoie.

Journée porte ouverte 20 novembre 2009 – MRC, CLD, SADC et Chambre de commerce de la Matapédia

M. Joël Tremblay informe le conseil de la journée portes ouvertes organisée conjointement par la MRC, le CLD, la SADC et la chambre de commerce de La Matapédia le 20 novembre prochain dans le cadre de la Semaine de l'entrepreneuriat et de la PME. M. Tremblay invite les membres du conseil et les conseillers municipaux de toute la MRC à y participer.

Chantale Lavoie, préfet

Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier